

Rapport moral AG, 28 novembre 2021

Viendra le jour où les dirigeants de l'union européenne seront poursuivis devant la cours pénale internationale.

Ils devront faire face à leurs responsabilités devant la mort de dizaines de milliers de femmes, hommes, enfants, en mer méditerranée, transformant celle ci en fosse commune et nous rappelant les jours les plus sombres de notre histoire humaine.

Ils devront répondre aux 200 personnalités, qui les accusent d'être à l'origine des 300 noyés en Manche.

Ils devront s'expliquer sur leurs accointances avec les régimes les plus tyraniques, qui organisent les chasses à l'homme, les trafics humains les plus sordides, les tortures et l'esclavage.

Ils devront assumer la construction des murs, des barrières toujours plus meurtrières, des camps de rétentions arbitraires en mer égée où s'agglutinent, pris au piège, celles et ceux qui fuient la misère ou la tyrannie.

Ils devront le pardon à Domenico, dit "mimo", LUCANO, ancien maire de Riace, village de l'île Calabraise, connu pour le succès retentissant de sa politique d'accueil, qui vient d'être condamné à deux mois de réclusion et au remboursement de 500 000 euros à l'Italie et à l'Europe.

Les gouvernements français ne sont pas en reste.

Cédric HERROU, dans son dernier livre "change ton monde" nous instruit sur toutes les tentatives de condamnation de l'état français à son encontre au regard de ses actions de secours aux migrants. Le droit international n'a de cesse de rappeler l'état français à ses devoirs migratoires : augmenter les capacités d'accueil des demandeurs d'asile, améliorer sensiblement l'accompagnement des jeunes mineurs isolés, reconsidérer l'exil (dans la grande majorité des cas) comme, une exigence vitale pour celles et ceux qui le subissent.

C'est dans ce contexte, que notre association agit.

Elle fait face aux stratégies allembiquées des serviteurs d'une politique du rejet de l'autre. Elle s'honore de la sympathie populaire grandissante vis à vis de notre cause humaniste, solidaire et fraternelle.

Ils ont les médias, qui distillent une histoire, celle de l'exclusion et du repli, fondée sur des idées pernicieuses et paranoïaques sur fond des montées de l'extrême droite.

Nous, nous sommes proches des citoyens pour rappeler le bon sens du porter secours à toute personne en détresse.

Ils font la loi, appliquée par leurs serviteurs, sous contrôle continu, depuis l'ofpra jusqu'aux préfets.

Nous, nous avons le droit international et le principe de fraternité, dont le conseil constitutionnel a rappelé qu'il était le vecteur du droit français.

Ils ont la tristesse de leur conscience abîmée.

Nous avons la gaîté de nos réseaux, partenaires, citoyens, poètes et musiciens.

En conséquence, notre association agit dans un rapport de force, accueil contre rejet, avec de nombreux atouts.

Parce que nous devons considérer que notre lutte sera longue et âpre :

Nous aurons à nous former, en particulier sur le droit international.

Nous aurons à travailler notre efficacité sur chacune de nos actions.

Nous aurons à être toujours plus inventifs sur notre travail d'information et de sensibilisation auprès des citoyens et augmenter en nombre et en qualité nos réseaux élus, partenaires, artistes, citoyens.

Nous devons nous organiser pour être encore plus performants sur les défis financiers à venir.

Notre assemblée générale va nous permettre d'avancer sur chacun de ces chantiers.

Ensemble, enfin, nous désignerons notre prochain conseil d'administration, dont la tâche sera de coordonner, de dynamiser sur l'année à venir, tout ce chantier de la fraternité.